

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20241213-D_13_12_24_025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2024
Publication : 17/12/2024

Délibération n°13-12-2024-025

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Vendredi 13 décembre 2024

| | |
|---------------------|-----------------|
| Date de convocation | 6 décembre 2024 |
| Date d'affichage | 6 décembre 2024 |

| | |
|---------------------|-----------------------|
| Membres en exercice | 55 |
| Membres présents | 37 |
| Votants | 48 (dont 11 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 13 décembre 2024 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à Beillé, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaients présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Pouvoirs : 11 – M. Éric BARBIER ayant donné pouvoir à M. Dominique COUALLIER, M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Thierry GUÉRIN ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre TORCHÉ, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS.

Etaients excusés : 7 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Arnault de CALONNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AP OPAH : RÉVISION N°10 DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME OPAH SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS 2017-2021

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°13-04-2017-028 en date du 13 avril 2017 relative à la création d'une autorisation de programme 17-02 AP OPAH 3917 relative aux subventions d'investissement aux particuliers dans le cadre de l'OPAH,

Vu les différentes délibérations relatives aux actualisations de l'autorisation de programme 17-02 AP OPAH 3917,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

EST INFORME de la nécessité de mettre à jour l'autorisation de programme en reportant les crédits de paiement non consommés de 2024 sur le nouveau crédit de paiement de 2025.

DECIDE de mettre à jour l'AP OPAH SUBVENTION AUX PARTICULIERS 2017-2021 comme suit :

| | |
|-----------------|--|
| N° AP | 17-02 AP OPAH 3917 |
| Libellé | OPAH : Subventions d'investissement aux particuliers |
| Montant de l'AP | 685 600 € |
| | |
| CP 2017 | 0 € |
| CP 2018 | 26 928 € |
| CP 2019 | 63 536 € |
| CP 2020 | 117 089 € |
| CP 2021 | 168 256 € |
| CP 2022 | 168 046 € |
| CP 2023 | 21 305 € |
| CP 2024 | 46 130 € |
| CP 2025 | 74 310 € |

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 13 décembre 2024

Pour extrait conforme

Le 16 décembre 2024

Le Président

M. Didier REVEAU